Aide-mémoire pour les prescriptrices et les prescripteurs

Dépistage du *RHD* fœtal chez les personnes enceintes RhD négatif

Personnes admissibles

- **Indiqué :** RhD négatif ou groupe sanguin inconnu.
- **Ne pas prescrire :** RhD positif, RhD faible ou *RHD* variant connu, ou allo-immunisation anti-D présente.

Période recommandée pour le test

- Entre la **11e et la 26e semaine**, idéalement avant la 20e semaine de grossesse.
- Peut être prescrit au même moment que le groupe sanguin ABO-Rh et la recherche d'anticorps irréguliers, mais doit faire l'objet d'une requête distincte (voir « Requête officielle de génotypage du *RHD* fœtal d'Héma-Québec » dans la section Documentation).

Effectuer le prélèvement

- Utiliser **2 tubes EDTA de 6 à 7 ml.**
- Utiliser la **requête officielle** de génotypage du *RHD* fœtal **d'Héma-Québec**.
- Acheminer l'échantillon à Héma-Québec dans les **5 jours** suivant le prélèvement (transmission par les banques de sang).

Interpréter les résultats

Résultat	Conduite à tenir
***RHD* détecté**	Administrer l'Ig anti-D entre la 28e et la 30e semaine et après tout événement sensibilisant.
***RHD* non détecté**	Aucune prophylaxie anti-D requise.
Indéterminé ou indéterminé après reprise	Administrer l'Ig anti-D entre la 28e et la 30e semaine et après tout événement sensibilisant.
Non concluant	Refaire le prélèvement, si possible. Sinon, administrer l'Ig anti-D.

Santé Québec

Rendez-vous suivant

- Communiquer le résultat;
- Planifier l'Ig anti-D si indiqué, et obtenir et consigner le consentement (AH-113);
- Documenter la conduite clinique et le résultat du *RHD* fœtal sur la feuille nº 3 du dossier obstétrical, section « Groupe et Rh de la mère »;
- Joindre une copie du résultat au dossier obstétrical.

Quoi faire lors de l'accouchement

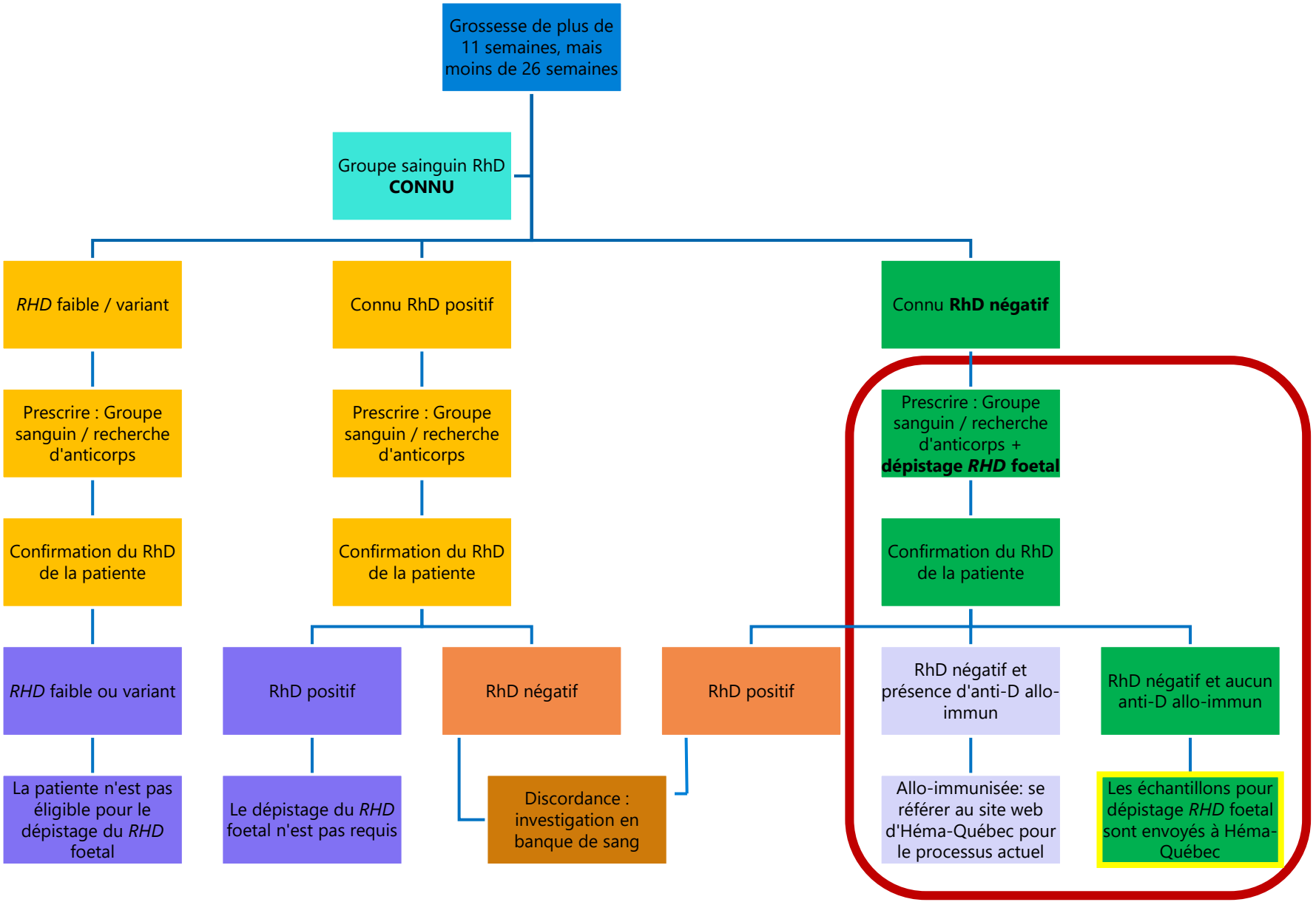
Selon le groupe RhD de l'enfant :

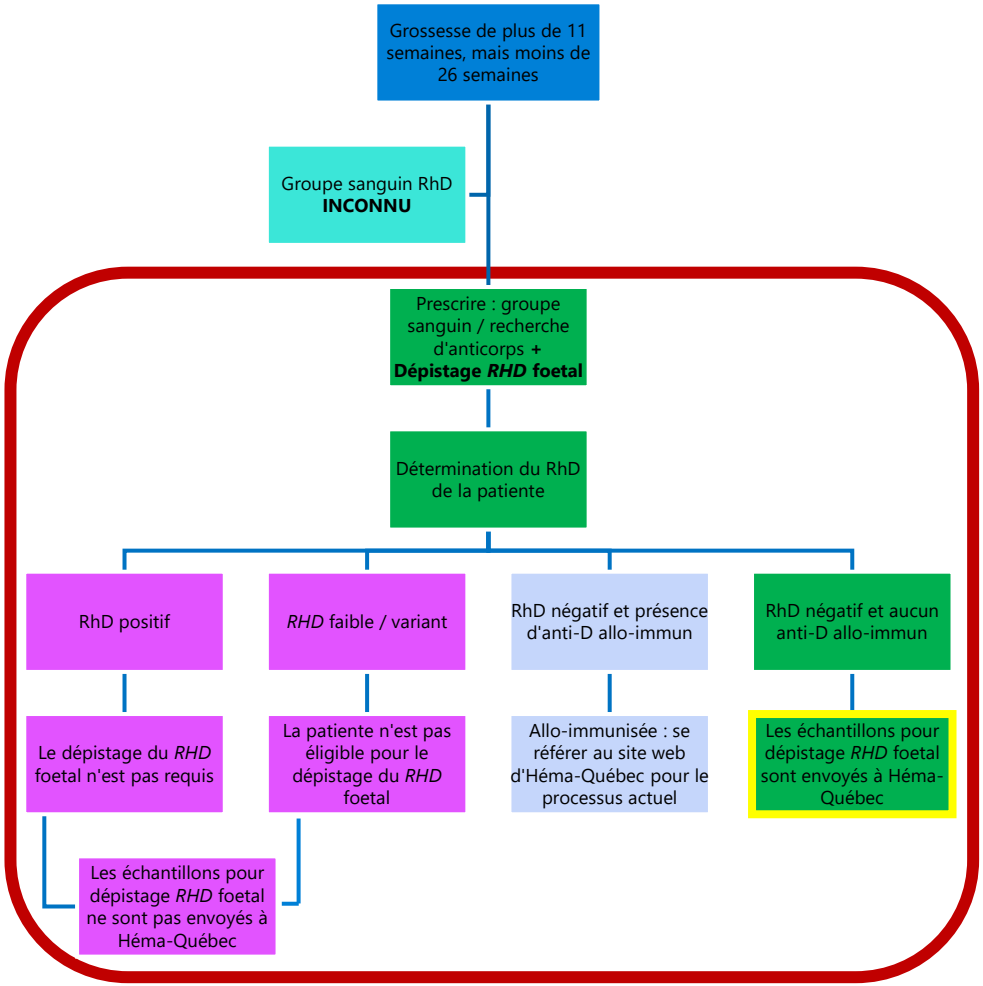
- **RhD positif** = administrer la dose postpartum d'Ig anti-D;
- **RhD négatif** = aucune dose postpartum requise.

Documentation

- Trousse à outils disponible dans la section destinée aux professionnelles et professionnels du site Web Québec.ca où sont accessibles le guide, la présentation aux professionnelles et professionnels ainsi que le document aide-mémoire. **Afin de garantir l'accès aux versions les plus récentes, ces outils sont disponibles uniquement en ligne.**
- La **requête officielle** de génotypage du *RHD* fœtal d'Héma-Québec devra désormais être utilisée. Celle-ci seront également disponible sur le site Web Québec.ca : elle sera toutefois **accessible uniquement à partir du 9 novembre 2026**.
- Annexe 1 : Algorithmes décisionnels – Prescription du génotypage du *RHD* fœtal
- Annexe 2 : Informations transmises aux prescripteurs – Échantillons conformes et non conformes

Annexe 1 : Algorithmes décisionnels – Prescription du génotypage *RHD* fœtal




Grossesse de plus de 11 semaines, mais moins de 26 semaines
Groupe sanguin RhD **INCONNU**
Prescrire : groupe sanguin / recherche d'anticorps + **Dépistage *RHD* foetal**
Détermination du RhD de la patiente
RhD positif
RHD faible / variant
RhD négatif et présence d'anti-D allo-immun
RhD négatif et aucun anti-D allo-immun
Le dépistage du *RHD* foetal n'est pas requis
La patiente n'est pas éligible pour le dépistage du *RHD* foetal
Allo-immunisée : se référer au site web d'Héma-Québec pour le processus actuel
Les échantillons pour dépistage *RHD* foetal sont envoyés à Héma-Québec
Les échantillons pour dépistage *RHD* foetal ne sont pas envoyés à Héma-Québec

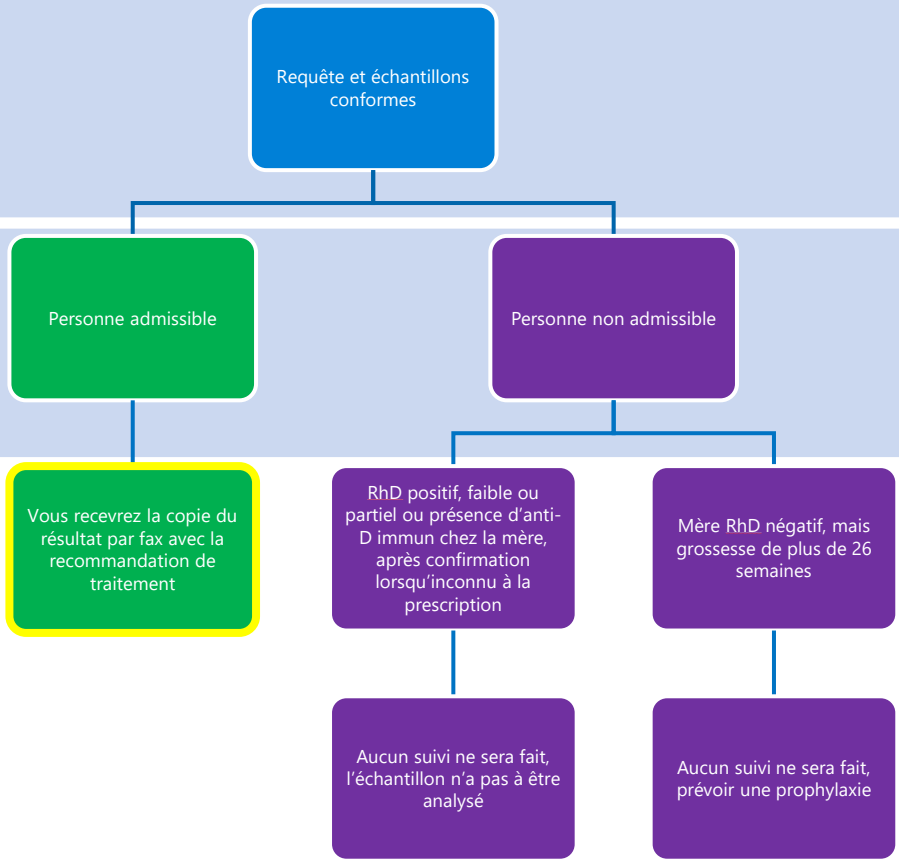
Annexe 2 : Informations transmises aux prescripteurs – Échantillons conformes et non conformes

Requête dûment remplie et échantillons identifiés adéquatement

- Identification de la patiente et du (de la) prescripteur(-trice)
- Informations cliniques (nombre de semaines de grossesse)
- Échantillons identifiés avec nom, prénom, DDN (ou NAM)

Critères d'admissibilité

- Personne de groupe RhD négatif
- Personne n'ayant pas un *RHD* variant (faible ou partiel)
- Personne entre 11 et 26 semaines de grossesse
- Personne non allo-immunisée avec un anti-D immun
- Échantillons reçus à l'établissement d'Héma-Québec dans les 5 jours suivant le prélèvement

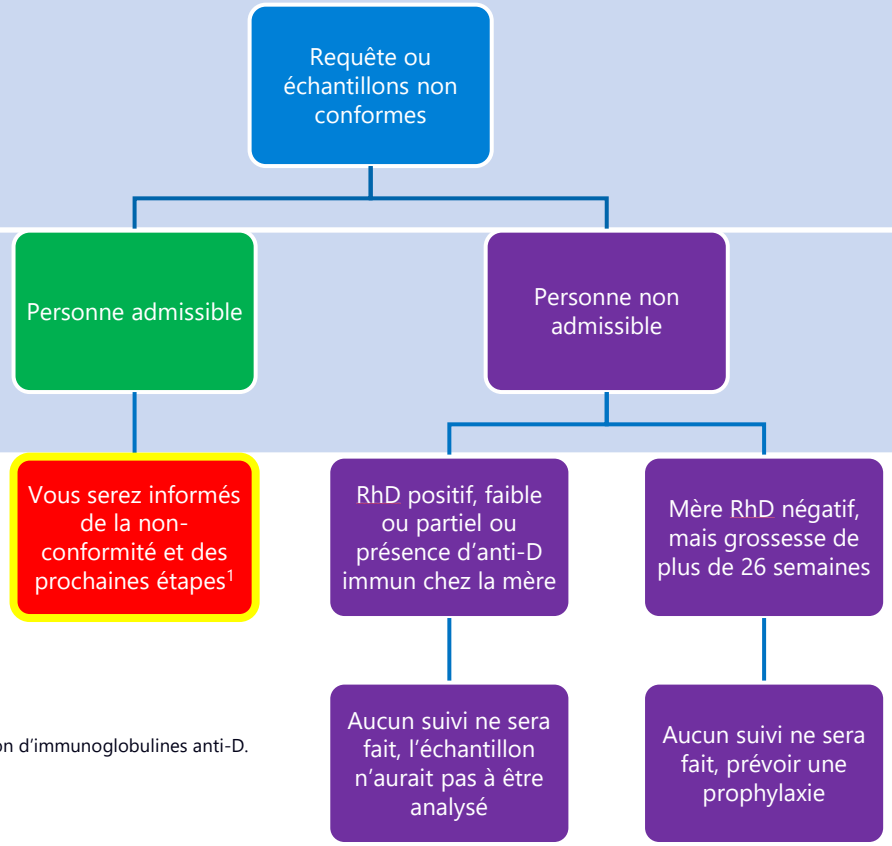


Requête incomplète ou échantillons non conformes

- Identification de la patiente ou du (de la) prescripteur(-trice) incomplète
- Informations cliniques manquantes
- Échantillons mal identifiés (nom, prénom, DDN ou NAM manquant)
- Grossesse de moins de 11 semaines (sera éventuellement admissible)
- Délai de 5 jours non respecté

Critères d'admissibilité

- Personne de groupe RhD négatif
- Personne n'ayant pas un *RHD* variant (faible ou partiel)
- Personne entre 11 et 26 semaines de grossesse
- Personne non allo-immunisée avec un anti-D immun
- Échantillons reçus à l'établissement d'Héma-Québec dans les 5 jours suivant le prélèvement



1 Deux options sont possibles : prescrire à nouveau l'analyse ou planifier l'administration d'immunoglobulines anti-D.